

Avertissement

Mise à jour du 9 juin 2022 (11h) - la phrase précédant le graphique a été rectifiée : "Près d'un cinquième de cette hausse..." au lieu de "Près d'un tiers de cette hausse".

Avertissement initial

Pour cette publication de l'emploi salarié au premier trimestre 2022, les Estimations trimestrielles d'emploi sont révisées sur le passé, davantage que d'habitude à cette période de l'année, car elles bénéficient de plusieurs changements méthodologiques.

- En premier lieu, la Caisse nationale de l'Urssaf a, en juin 2021, basculé l'ensemble de son système statistique vers la source des déclarations sociales nominatives (DSN), générant des révisions des séries longues du nombre de postes salariés sur le champ privé hors intérim. Ces révisions sont maintenant prises en compte dans les séries d'emploi publiées par l'Insee et concernent exclusivement les années 2017 à 2020.

- À ce changement méthodologique s'ajoute la révision, habituelle à cette époque de l'année, liée à la mise à jour des modèles calculant les corrections des variations saisonnières.

- Par ailleurs, jusqu'à présent les évolutions conjoncturelles de l'emploi salarié privé sur les deux années les plus récentes (ici 2020 et 2021) s'appuyaient sur des agrégations de postes de salariés qui excluaient les alternants (bénéficiaires d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation). Or, les alternants relèvent sans ambiguïté de l'emploi, selon les définitions du Bureau international du travail (BIT). Cette restriction du champ était sans conséquence majeure jusqu'en 2019, dans la mesure où la dynamique propre à l'alternance ne différait pas nettement du reste de l'emploi. Mais elle occasionnait un biais depuis, l'apprentissage ayant fortement augmenté en 2020 et surtout 2021. C'est pourquoi les alternants sont désormais inclus explicitement dans les statistiques d'emploi salarié. Cette révision conduit à comptabiliser 240 000 créations d'emplois supplémentaires entre fin 2019 et fin 2021.

- Enfin, les niveaux d'emploi en séries longues des Estimations trimestrielles d'emploi sont calés sur les Estimations annuelles d'emploi, qui ont été l'objet d'un rebasement et d'un exercice de rétopolation en séries longues au printemps 2022. À cette révision exceptionnelle des séries longues jusqu'en 2018, s'ajoute la révision plus habituelle à cette période de l'année sur les évolutions de l'année « N-3 », (ici l'année 2019), due au passage d'une estimation « provisoire » à une estimation « définitive ».

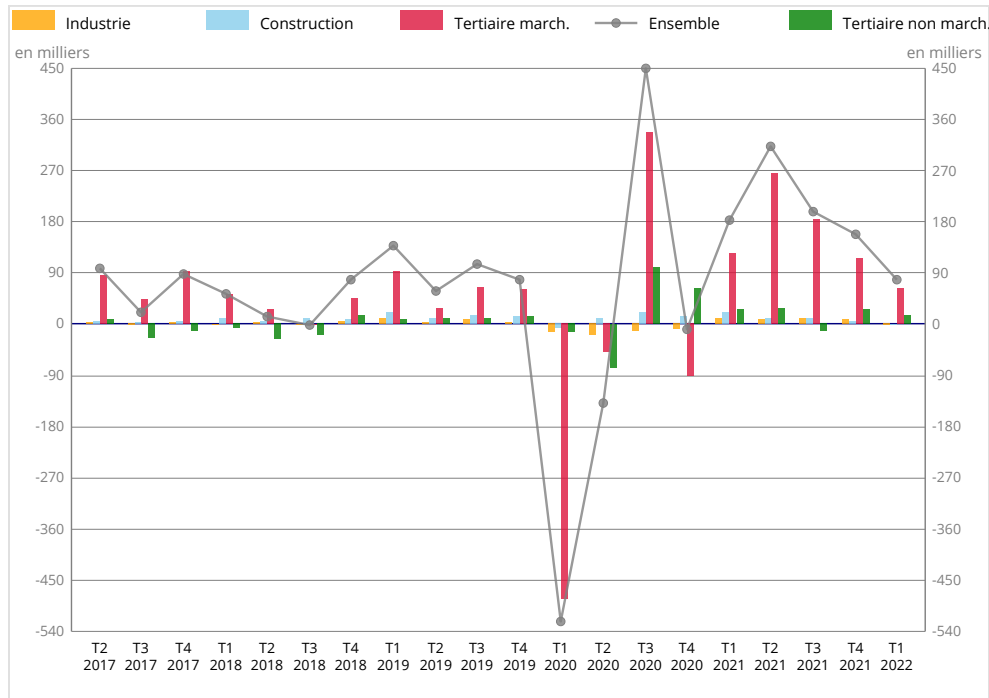
Ces différentes révisions sont détaillées dans la note méthodologique associée à la publication.

Au premier trimestre 2022, l'emploi salarié augmente de 0,3 % : +0,3 % dans le privé et +0,2 % dans la fonction publique

Entre fin décembre 2021 et fin mars 2022, l'emploi salarié augmente de 0,3 % (+78 700 emplois). Il s'agit de la cinquième hausse trimestrielle consécutive, puisque l'emploi salarié avait progressé de 0,7 % au premier trimestre 2021, 1,2 % au deuxième, 0,8 % au troisième et 0,6 % au quatrième trimestre. La hausse de début 2022 provient majoritairement de l'emploi salarié privé qui progresse de 0,3 % (soit +69 500 emplois). Il ralentit après +0,8 % (+167 200 emplois) au trimestre précédent. L'emploi public augmente à nouveau modérément : +0,2 % (soit +9 200 emplois) après une légère baisse, de 0,1 % (-8 000 emplois), au trimestre précédent.

Au total, au premier trimestre 2022, l'emploi salarié dépasse de 2,9 % (soit +750 500 emplois) son niveau d'un an auparavant. Près d'un cinquième de cette hausse sur un an s'explique par le dynamisme des contrats en alternance, notamment en apprentissage.

Évolution de l'emploi salarié



Champ : France (hors Mayotte)

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee

L'emploi intérimaire baisse pour la première fois depuis deux ans

Au premier trimestre 2022, l'emploi intérimaire baisse de 1,7 % (soit -13 800 emplois) après sept trimestres de hausses consécutives (+350 400 emplois cumulés entre le deuxième trimestre 2020 et le quatrième trimestre 2021) qui avaient plus que compensé la chute historique du premier trimestre 2020 (-300 300 emplois).

Pour mémoire, dans cette publication, les intérimaires sont comptabilisés au sein du secteur tertiaire marchand qui les rémunère, quelle que soit l'activité de l'entreprise où ils effectuent leur mission (industrie, construction, tertiaire).

L'emploi salarié hors intérim augmente dans le secteur tertiaire marchand, il est quasi stable dans l'industrie et la construction

Dans le tertiaire marchand hors intérim, l'emploi salarié augmente de 0,6 %, comme au trimestre précédent (soit +78 000 après +70 300 emplois). Ce dynamisme explique l'essentiel de la hausse de l'emploi salarié total. Le secteur des services aux entreprises contribue le plus à cette hausse (+34 300 emplois, hors intérim) ; suivent les secteurs de l'information-communication (+19 300 emplois), des services aux ménages (+12 800 emplois) et du commerce (+11 300 emplois), les autres secteurs étant quasi stables sur le trimestre. Sur un an, l'emploi tertiaire marchand (hors intérim) augmente de 4,9 %, soit +573 600 emplois.

L'emploi industriel (hors intérim) baisse de 0,1 % au premier trimestre 2022, après +0,2 % au trimestre précédent (soit -1 900 après +7 700 emplois). Entre fin mars 2021 et fin mars 2022, il augmente de 0,8 % (+25 000 emplois).

Dans la construction, l'emploi salarié ralentit ce trimestre : +0,1 % après +0,4 % au trimestre précédent (soit +2 200 après +6 300 emplois). L'emploi y augmente de 1,9 % sur l'année (soit +29 200 emplois).

L'emploi dans le tertiaire non marchand augmente de nouveau

L'emploi salarié dans le tertiaire principalement non marchand augmente de nouveau au premier trimestre 2022 : +0,2 % après +0,3 % au trimestre précédent (soit +16 100 après +25 700 emplois) ce qui porte à + 0,7 % la hausse sur un an (soit +58 000 emplois).

Évolution de l'emploi salarié : en milliers

données CVS en milliers en fin de trimestre

	Évolution sur 3 mois		Évolution depuis fin 2019	Évolution sur un an	Niveau
	2021	2022	2022	2022	2022
	T4	T1	T1	T1	T1
Agriculture	3,2	-1,9	7,7	5,7	307,4
Industrie	7,7	-1,9	-15,4	25,0	3 172,8
<i>dont industrie manufacturière</i>	7,6	-1,6	-19,6	22,4	2 783,4
Construction	6,3	2,2	91,7	29,2	1 573,6
Tertiaire marchand	116,2	64,2	473,6	632,6	13 041,2
<i>intérim (*)</i>	45,9	-13,8	36,4	59,0	819,1
<i>hors intérim</i>	70,3	78,0	437,3	573,6	12 222,1
Tertiaire non marchand	25,7	16,1	159,3	58,0	8 430,2
Ensemble	159,1	78,7	717,0	750,5	26 525,2
Privé	167,2	69,5	651,7	724,9	20 599,8
Fonction publique	-8,0	9,2	65,3	25,6	5 925,5

(*) Les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission.

Lecture : au premier trimestre 2022, les créations nettes d'emploi salarié dans le tertiaire marchand sont de 64 200 par rapport au trimestre précédent.

Champ : France (hors Mayotte).

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Évolution de l'emploi salarié : en pourcentage

données CVS en % en fin de trimestre

	Évolution sur 3 mois		Évolution depuis fin 2019	Évolution sur un an
	2021	2022	2022	2022
	T4	T1	T1	T1
Agriculture	1,1	-0,6	2,6	1,9
Industrie	0,2	-0,1	-0,5	0,8
<i>dont industrie manufacturière</i>	0,3	-0,1	-0,7	0,8
Construction	0,4	0,1	6,2	1,9
Tertiaire marchand	0,9	0,5	3,8	5,1
<i>intérim (*)</i>	5,8	-1,7	4,6	7,8
<i>hors intérim</i>	0,6	0,6	3,7	4,9
Tertiaire non marchand	0,3	0,2	1,9	0,7
Ensemble	0,6	0,3	2,8	2,9
Privé	0,8	0,3	3,3	3,6
Fonction publique	-0,1	0,2	1,1	0,4

(*) Les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission.

Champ : France (hors Mayotte).

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Évolution de l'emploi salarié par secteur détaillé

données CVS en fin de trimestre

Code Naf rev. 2	Libellé	2022 T1						
		Évolution sur 3 mois		Évolution depuis fin 2019		Évolution sur 1 an		Niveau
		En milliers	En %	En milliers	En %	En milliers	En %	En milliers
AZ	Agriculture	-1,9	-0,6	7,7	2,6	5,7	1,9	307,4
DE	Énergie, eau, déchets	-0,3	-0,1	4,2	1,1	2,6	0,7	389,4
C1	Industrie agroalimentaire	0,0	0,0	29,1	4,8	18,4	3,0	632,5
C2	Cokéfaction et raffinage	-0,2	-2,4	-0,6	-7,1	-0,4	-4,7	8,3
C3	Biens d'équipement	-0,5	-0,1	-9,4	-2,3	1,6	0,4	399,9
C4	Matériels de transport	-2,7	-0,8	-21,4	-5,8	-8,2	-2,3	349,0
C5	Autres secteurs industriels	1,8	0,1	-17,3	-1,2	11,0	0,8	1393,7
FZ	Construction	2,2	0,1	91,7	6,2	29,2	1,9	1573,6
GZ	Commerce	11,3	0,3	135,9	4,2	107,6	3,3	3365,5
HZ	Transport	-0,4	0,0	5,6	0,4	13,1	0,9	1420,7
IZ	Hébergement - restauration	-1,8	-0,2	26,3	2,2	168,8	16,4	1195,4
JZ	Information - communication	19,3	2,2	62,4	7,6	50,2	6,0	884,7
KZ	Services financiers	1,9	0,2	9,8	1,1	13,6	1,6	878,0
LZ	Services immobiliers	0,6	0,3	0,5	0,2	0,0	0,0	248,2
MN	Services aux entreprises	20,4	0,5	188,4	5,3	199,9	5,6	3759,3
	<i>dont intérim</i>	<i>-13,8</i>	<i>-1,7</i>	<i>36,4</i>	<i>4,6</i>	<i>59,0</i>	<i>7,8</i>	<i>819,1</i>
OQ	Services non marchands	16,1	0,2	159,3	1,9	58,0	0,7	8430,2
RU	Services aux ménages	12,8	1,0	44,8	3,6	79,4	6,6	1289,5

(*) Les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission.

Champ : France (hors Mayotte).

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Révisions

Par rapport à l'estimation publiée le 9 mars 2022, la progression de l'emploi salarié (privé et public) au quatrième trimestre 2021 est rehaussée de 0,2 point, soit +52 200 emplois. La révision provient essentiellement du secteur privé (+49 300 emplois), principalement du tertiaire, marchand ou non.

Comparativement à l'estimation flash parue le 6 mai 2022, la progression de l'emploi salarié sur le seul champ privé au premier trimestre 2022 est quasi inchangée (révisée de +3 400 emplois). Une révision à la hausse du secteur tertiaire marchand (+36 100 emplois) est compensée par des révisions à la baisse dans les autres secteurs (notamment -22 100 emplois dans le tertiaire non marchand).

Ces différentes révisions s'expliquent par des facteurs habituels (révisions des données sources et des modèles de corrections des variations saisonnières) ainsi que par des changements méthodologiques dont le détail est à retrouver dans la note méthodologique associée à cette publication.

Révision des estimations d'emploi salarié du quatrième trimestre 2021 et premier trimestre 2022

données CVS en milliers en fin de trimestre

	T4 2021		T1 2022	
	Champ tous salariés (estimation du 09/03/2022)		Champ privé seul (estimation flash du 06/05/2022)	
	Nouvelle estimation de l'évolution sur 3 mois	Révision	Nouvelle estimation de l'évolution sur 3 mois	Révision
Agriculture	3,2	-1,7	-1,9	-1,8
Industrie	7,7	2,7	-1,9	-5,0
Construction	6,3	0,0	2,2	-3,8
Tertiaire marchand	116,2	17,0	63,5	36,1
intérim (*)	45,9	3,6	-13,8	-2,3
hors intérim	70,3	13,4	77,3	38,4
Tertiaire non marchand	25,7	34,2	7,6	-22,1
Ensemble	159,1	52,2	-	-
Privé	167,2	49,3	69,5	3,4
Fonction publique	-8,0	3,0	-	-

(*) Les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission.

Champ : France (hors Mayotte)

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Pour en savoir plus

Ce numéro d'Informations Rapides de l'Insee est publié en partenariat avec la Caisse nationale de l'Urssaf et la Dares. Les Estimations trimestrielles d'emploi salarié sont établies par l'Insee, en appliquant au socle annuel d'emploi les évolutions trimestrielles issues de plusieurs sources mobilisées par la Caisse nationale de l'Urssaf, la Dares et l'Insee.

Pour l'emploi salarié privé hors intérim, ces sources sont les déclarations sociales nominatives (DSN), les données de la mutualité sociale agricole (MSA), ainsi que les déclarations sociales des particuliers employeurs ; pour l'emploi intérimaire, les DSN ; pour l'emploi de la fonction publique, les fichiers de paye de l'État ainsi que les DSN.

L'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) a été progressive : de 2016 à 2018 pour le secteur privé et de 2020 à 2022 pour le secteur public. D'une part, elle affecte transitoirement les comportements déclaratifs des entreprises et des établissements publics. Durant la phase de montée en charge de la DSN, les chaînes de traitement statistique de l'Urssaf, de la Dares et de l'Insee ont été adaptées afin de neutraliser d'éventuelles ruptures dans les déclarations. D'autre part, le changement de source permet des changements dans les méthodologies statistiques utilisées. Au total, ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.

Sur le champ privé notamment, à partir de la publication du premier trimestre 2021, l'Urssaf a basculé l'ensemble de son système statistique vers la source DSN, générant des révisions sur les niveaux et les évolutions du nombre de postes salariés en série longue. Ces révisions sont prises en compte dans les Estimations trimestrielles d'emploi de l'Insee depuis le premier trimestre 2022.

Sur le champ public, une bascule analogue vers la source DSN aura lieu pour la publication du troisième trimestre 2022 et pourra entraîner des révisions en série longue.

Les résultats sont publiés environ 70 jours après la fin du trimestre. L'Urssaf publie également des estimations en effectifs (postes de travail) sur son propre champ et la Dares des éléments détaillés sur l'emploi intérimaire. La Dares met à disposition des séries d'emploi intérimaire à fréquence mensuelle (<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/donnees/l'emploi-interimaire>). Ces publications sont diffusées le même jour et à la même heure que ce numéro d'Informations Rapides.

Prochaines publications : estimation flash du deuxième trimestre 2022 le 5 août 2022 à 8h45 et estimation détaillée du deuxième trimestre 2022 le 8 septembre 2022 à 7h30.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475

